

La Gazette de Milon



SOMMAIRE

A noter !
Prochain
RDV milonais :
Galette des Rois
le 7 janvier 2017
à la Mairie

À LA UNE



4
Recensement
Soyons Éco-mobiles !

RETROSPECTIVE



6
Fête de Milon
Cérémonie du 11 novembre

VIE COMMUNALE



7
Conseil municipal
Carte d'identité

PATRIMOINE



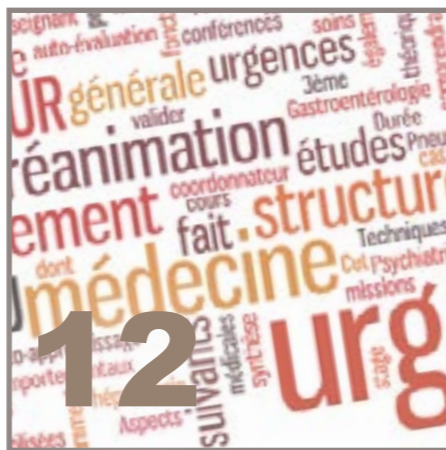
8
Milon, le paradis
équestre

TALENTS



10
Madatrek

URGENCES



12
Urgences
Babysitters
Accueil en mairie

LA GAZETTE DE MILON
Bulletin municipal
de Milon La Chapelle
N°17 | Printemps Été 2016
Tirage : 140 exemplaires.

En couverture :
Philippe LeGall,
la Ferme des Grands Prés

Responsable de la publication :
Jacques Pelletier
Rédaction : **Caroline Tchekhoff**
Crédit photo : **Bernard Boutouyrie -**
A. et S. Poussin - Carole Mizrahi
Conception graphique :
effet-immédiat.com

Milon La Chapelle fait partie de la
Communauté de Communes
de la Haute Vallée de Chevreuse.
www.cchvc.fr



Le mot du maire



Milon la Chapelle DEMAIN

Il n'est pas dans mon habituel de conserver le même titre d'éditorial d'une gazette à l'autre, mais l'époque est particulière ; en effet c'est bien de demain dont il s'agit puisque le PLU que nous rédigeons actuellement régira pour les 10 prochaines années l'évolution de notre village.

Le conseil municipal du 29 novembre dernier a arrêté le PLU.

Ce qui signifie que toutes les pièces qui le constituent sont rédigées. Nous devons les envoyer maintenant à toutes les personnes publiques associées, soit les communes voisines, le PNR et tous les services de l'Etat concernés (une vingtaine de dossiers).

Ces personnes disposent de 3 mois pour nous rendre leurs avis. Après quoi s'ouvrira une période d'enquête publique d'un mois au cours de laquelle toute personne intéressée pourra consulter l'ensemble des documents, puis, si elle le souhaite, viendra voir le commissaire enquêteur qui se tiendra à la mairie et/ou inscrire sur le registre qui sera tenu à disposition tous les commentaires et remarques qu'elle souhaite faire.

Le commissaire enquêteur établira son rapport et nous aurons également à prendre en compte ses remarques pour, finalement, procéder à la rédaction définitive du règlement qui sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

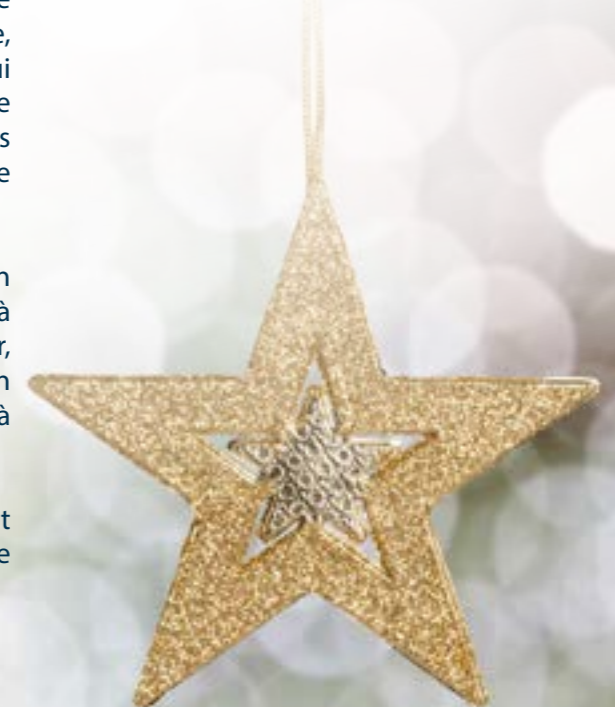
Je sais que je me répète mais ainsi faisant je pense que chacun prendra conscience de l'importance de ce moment.

Par exemple, alors que comme nous vous l'avons expliqué dans les réunions publique d'information, nous avons privilégié de maintenir le plus possible notre village dans l'état rural qui le caractérise, dans le même temps notre voisine Saint-Lambert des Bois élabore un PLU avec une densification significative du village de la vallée en projetant d'implanter une station d'épuration collective, sous forme de lagunage, le long du Rhodon en amont de notre village.

Vous voyez que le PLU des uns peut concerner les autres et nous devons un jour nous prononcer sur ces dispositions.

En attendant, je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Jacques PELLETIER





DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population de Milon-La-Chapelle débute le 19 janvier 2017 et durera 4 semaines, soit jusqu'au 22 février 2017.

C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous.

Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : c'est plus pratique !



Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



Offre spéciale pour les habitants du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Remise sur l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique



Les habitants du PNRHVC peuvent bénéficier d'une remise de 200 € sur l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique du 15 novembre 2016 au 15 janvier 2017 auprès de plusieurs commerçants partenaires :

- Roues Libres - 36, rue de Paris - Orsay - 01 69 86 91 86
- 2&3 Roues - 20, rue Hélène Boucher - Voisins Le Bretonneux - 01 30 43 50 12
- Sport 2000 - Route de la Noue, Val de Courcelles - 91190 Gif sur Yvette - 01 64 86 20 84

Formulaire en ligne à remplir sur : www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/remise-de-200eu-pour-lacquisition-dun-velo-assistance

Soyons Éco-mobile !

Des services proposés par la CCHVC disponibles à votre porte

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse propose de nouveaux services d'écomobilité sociale et partagée mis à disposition sur notre territoire.

La mise en service a eu lieu en octobre 2016.

16 stations ont été installées, réparties dans les 10 communes de la CCHVC. Chaque station est équipée d'une borne de recharge électrique, de 3 places de parking dédiées et d'un véhicule électrique Renault Zoé. De plus, un monospace 7 places est disponible à la station Gare de RER St-Rémy.

La station de Milon se situe sur le parking près de la Mairie.

Pour accéder aux services :

- 1- rendez-vous sur www.cchvc.clem.mobi
- 2- choisissez un service en cliquant par exemple sur le pictogramme Autopartage
- 3- dans la zone « à proximité de », tapez Milon La Chapelle
- 4- plus bas, cliquez sur « Je m'inscris dès aujourd'hui » puis Suivant
- 5- entrez les informations de l'utilisateur, puis Validez
- 6- renseignez le mode de règlement : Paypal, CB ou prélèvement automatique
- 7- connectez-vous avec les identifiant et mot de passe que vous avez choisis dans l'étape 6, et réservez.

Tarifs :

Autopartage : par tranches d'une demi-heure au prix de 7 € pour la 1^{ère} heure, puis dégressif jusqu'à 1 € de l'heure (24 heures : 45 € = 1,87 € de l'heure) (*)

Covoiturage : partage des frais de 0,12 €/km, avec un minimum de 1,9 € la course (*)

Recharge : service gratuit jusqu'au 30 juin 2017

(*) : + 4 € de frais de gestion par mois, facturés uniquement si utilisation du service dans le mois



AUTOPARTAGE

Des véhicules électriques à proximité pour réaliser facilement tous les petits déplacements, privés ou professionnels, pour une durée de 30 minutes à 24 heures et plus. Parking, énergie et assurance inclus. Des voitures toujours propres.



COVOITURAGE

Des trajets et des frais partagés : je covoiture ou je suis covoituré. Fonctionne avec les voitures de l'autopartage. Également, si vous ne pouvez pas conduire, un service inédit de **mobilité solidaire** dénommé **Soli-Drive** : il permet à une personne ayant besoin de se déplacer de faire appel à un conducteur bénévole grâce à une plateforme de location et de mise en relation.



RECHARGE

Des bornes de recharge facilement accessibles pour tous vos véhicules électriques personnels : voitures, twizy, vélos à assistance électrique.

Infos et inscription sur www.cchvc.clem.mobi ou sur l'application



**offre de lancement !
service de recharge gratuit
jusqu'au 30 juin 2017**

RETROSPECTIVE

Tour d'horizon en images des événements et rencontres durant le 2^e semestre 2016

SEPTEMBRE 2016 Fête de Milon



L'équipe municipale de Milon et Pascal Thévenot



De belles tablées !



Des cuistots au top !



Le New Groovy Gang



Des vélos rigolos !



A l'année prochaine !



NOVEMBRE 2016 Cérémonie de l'Armistice



Cette année, la Cérémonie du 11 novembre a débuté par une messe à l'église Saint-Martin de Chevreuse par le père Jean-Brice CALLERY, suivie du rendez-vous au cimetière de Milon devant le monument aux Morts.

Jocelyne BELLON a lu deux textes sélectionnés pour l'occasion : «Comment décrire», Extrait de Paroles de Poilus de René Jacob et «Hommage à Guillaume Apollinaire» par Blaise Cendrars. Après l'allocution du Maire, le petit groupe s'est rendu à la Mairie pour le vin d'honneur.



vie communale

Principales délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 25 octobre 2016

Contribution 2016 à la cellule d'animation du contrat de bassin "Yvette-Amont"

Il a été décidé d'inscrire en dépense 335 € de contribution 2016 de Milon la Chapelle à la cellule d'animation pour un montant de 335 €.

Délibération pour règlement des cotisations dues à l'Ircantec sur le compte de Mme C. FOUCRAS avec DM correspondante

Suite à une régularisation des cotisations de retraite dues pour les années 2011 à 2014 à Mme C. FOUCRAS, il est nécessaire de diminuer les crédits sur le compte budgétaire 6068 "Autres matières et fournitures" d'un montant de 2200 € afin d'augmenter les crédits du compte 6453 "Cotisations caisse de retraite" d'un montant de 2 200 €.

Délibération pour solde de l'opération 26 « Torrent de Milon (Rouillon de la Madeleine) »

L'accord a été donné pour la somme de 141 581,09 € due au PNR. Cette somme sera réglée en deux fois : 95 000 € en 2016 et le solde de 46 581,09 € en 2018 après récupération du FCTVA pour un montant de 69 715,58 €.

Délibération pour la longueur de la voirie communale pour la Dotation Globale de Fonctionnement année 2018

Il a été décidé d'arrêter la nouvelle longueur de voirie à 2361 ml, et à inscrire celle-ci auprès des services de la Préfecture pour la revalorisation de la Dotation Globale de fonctionnement de l'année 2018.

Indemnité de conseil de l'exercice 2016 pour le Comptable du Trésor

Une indemnité de conseil de 305,74 € sera versée à M. J-M DUHAMEL.

Création d'un emploi Agent Recenseur

Suite au recensement de la population qui va avoir lieu sur la commune du 19 janvier 2017 au 22 février 2017, un poste d'Agent Recenseur pour Milon la Chapelle sera créé. L'agent recenseur nommé sera employé en tant que non titulaire et à temps non complet. Une ndemnité forfaitaire brute de 650 € lui sera versée, ainsi qu'un forfait de 200 € pour les frais annexes (transport, essence et de téléphone), et un versement de 20 € par séance de formation. M. le Maire a été chargé de prendre l'arrêté portant recrutement de l'Agent Recenseur.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2016 n'est pas disponible à l'heure où nous écrivons.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité sur www.milon-la-chapelle.fr ► Vie municipale ► Comptes rendus des Conseils Municipaux

CARTE D'IDENTITÉ

Dorénavant les cartes d'identité ne sont plus délivrées par la mairie de Milon, mais, comme pour les passeports, par les mairies équipées de matériel biométrique.

Les demandes de carte d'identité se déroulent dorénavant comme suit :

- faire une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire au guichet de votre mairie.
- noter le numéro de pré-demande attribué
- prendre rendez-vous dans l'une des 34 mairies des Yvelines mises à disposition. La plus proche de Milon est Saint-Rémy-lès-Chevreuse.
- rassembler les pièces justificatives
- se présenter au guichet de la mairie pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- retirer la carte d'identité dans la mairie où a été déposé la demande.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.





Roger Feuillard avec Oslo et Wild dream

En traversant notre village, de Saint-Lambert à Chevreuse, vous est-il arrivé de ralentir, ébahi(e) devant la beauté du paysage équestre, d'arrêter votre course à pied pour caresser les chanfreins d'un cheval qui vient à vous de l'autre côté de la clôture, de vous enfoncer dans les chemins qui percent la vallée pour murmurer à l'oreille des chevaux des mots doux sur leur beauté ? Vous avez dû aimer la couverture de la Gazette de Milon de cet été !

À qui donc devons-nous ce paradis équestre ?

La Ferme des Grands Prés

La Ferme fût construite en 1792 et s'appelait à l'origine « La Maison Neuve ».

En 1818, elle devint la propriété de la famille Feuillard et ne l'a jamais quitté depuis. Elle fût rebaptisée « La Ferme des Grands Prés ». Depuis bientôt 2 siècles, de père en fils, les Feuillard se mobilisent pour donner vie à cet écrin de verdure.



La Ferme de Louis Feuillard en 1879

Roger, 8^{ème} génération des Feuillard milonais, en est aujourd'hui le doyen. C'est les yeux pétillants que Roger nous a raconté l'histoire de cette grande maison.

Des chevaux ... depuis 1975

Exploitation agricole depuis ses débuts, la Ferme des Grands Prés prend en 1975 un tournant pour le moins inattendu.

Un cheval entier nommé « Cosembe » vient y habiter au milieu des vaches. Ce cheval vif n'hésite pas à se cabrer devant Roger quand il va le chercher au milieu des vaches.

La cohabitation se passe mal, une vache y trouve la mort. Cosembe est renvoyé de la Ferme.

Pourtant, à la longue, c'est bien les

chevaux qui auront gain de cause !

Un ami cavalier demande à Roger de prendre en pension sa jument baptisée « Étoile ». Elle sera la première à occuper un box tout nouveau à la Ferme. D'autres demandes suivent. Roger décide de vendre toutes ses vaches et de se consacrer dorénavant aux chevaux. Il construit 5 boxes. « Ils n'étaient pas finis, ils étaient déjà pleins ».

Les chevaux affluent. Le paysage se transforme en paradis équestre. Roger lui-même se met à l'équitation et se promène, fidèlement, tous les dimanches, de Saint-Lambert à Chevreuse en traversant Milon.

En 1980 il se laisse convaincre de construire 10 boxes de plus, aussitôt remplis. Quarante ans plus tard, la Ferme abrite toujours une trentaine de chevaux qui paissent dans les



Roger Feuillard en 1951



Quiesce, réformé de la Garde Républicaine

Milon, le paradis équestre

Entretien avec Roger Feuillard et Philippe Le Gall, de La Ferme des Grands Prés

Propos recueillis par Caroline Tchekhoff

grands prés longeant la route de Milon. « Les chevaux m'ont sauvé la vie », nous confie Roger. Mais ... ce ne fût pas un long fleuve tranquille !

Les journées sont dures et longues. Champs et chevaux pèsent au fil des années qui passent. Roger se trouvant dans l'impossibilité de se consacrer autant qu'avant à ses animaux, les cavaliers décident de constituer une association. Celle-ci loue à Roger les boxes et les terres, ce fût une belle alliance qui instaura la continuité équestre dans la vallée de 2007 à 2012.

Toutefois, c'était sans compter avec la passion secrète de Philippe Le Gall, (en couverture de cette gazette) gendre de Roger, breton originaire de la Côte d'Armor et infirmier urgentiste à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

À partir de 1987, Philippe œuvre matins et soirs et les weekends dans la Ferme à côté de son beau-père, dévoué et infatigable malgré son

métier qui l'appelle au chevet des plus graves blessés. « J'ai tout appris de Roger », nous confie Philippe.

En 2012, Philippe prend les rênes de la Ferme des Grands Prés. Son efficacité et son sang-froid face à toutes les situations possibles trahissent son passé dans un univers où la vie peut basculer à tout instant. Il est devenu, pour les cavaliers et leurs animaux préférés, le gardien de ce paradis équestre.

Les chevaux ... 50% du temps

« Les chevaux, c'est 50% du temps. Nous passons le reste du temps à bricoler, à recycler, à l'entretien des clôtures, des prés, au drainage des carrières », précise Philippe. Les terres, même dans la Vallée de Chevreuse, s'entretiennent ! Il faut niveler les champs, répandre le fumier et organiser la rotation des chevaux. ■

Entre 1980 et 1999, dix poulains sont nés à Milon (liste ci-dessous). À la question « Quel est votre meilleur souvenir du paradis ? », Roger répond « se réveiller et compter un cheval en plus par rapport au nombre de la veille ».

N°	Nom	Sexe	Date de naissance
1	Phanaz	Lidich	12/04/80
2	Milennourc	Tistoché	29/04/83
3	Hauvette	Hilda	29/04/83
4	Harling	Cinda	24/05/84
5	Candice	Upis	11/06/86
6	Victorio	Gibeau	19/01/87
7	Colly	Wendy	09/02/88
8	Yvelisse	Samantha	09/04/89
9	Afaska	Nyechia	11/05/90
10	Yvelisse	Siguer	11/05/90



Automne-Hiver 2016 | La Gazette de Milon N°18



Après Africa Trek,

MadaTrek !

Cette fois-ci, nos Milonais nomades, Alexandre et Sonia Poussin sont partis à Madagascar avec leurs deux enfants, Philaé et Ulysse.

Cette dernière année, racontée par Fanantenana, la charrette à zébus de la famille Poussin, partie de Tana pour faire le tour du pays.

Mahambo, chez Raoul, maison d'hôtes : 3024^e km

Mon Dieu, que cette côte Est est interminable! Il m'en ont fait faire des kilomètres depuis Fort Dauphin, mes drôles de vazahas, et des acrobaties!

« Ne t'inquiète pas, asa mataotra, ça va être tout droit », ils disaient pour me rassurer, « et puis à plat en plus. Tu verras on ne va faire que longer la plage ». « On t'a procuré deux zébus de plus, l'option crabot, tu es devenue un vrai 4x4 seize sous-pattes. Rien ne t'arrêtera ! ».

Bon c'est vrai, j'étais admirée, et pas que dans les villages qui n'avaient jamais vu de charrette, les gens m'appelaient la diligence, parfois même la calèche ! La classe quoi ! Mon père peut être fier de moi, car j'ai tenu le coup! J'ai souffert, mais j'ai serré l'essieu et j'ai baissé la capote sous la pluie. Si vous saviez ce que j'ai vécu et ce qu'ils m'ont fait faire, vous ne me croiriez pas. Je vais quand même essayer de vous raconter ces incroyables péripéties et ces derniers 1200km que nous venons de parcourir.

Le principal problème de cette côte est qu'il n'y a qu'une piste, qui de plus est défoncée et malmenée par les pluies incessantes qui déboulent de l'océan indien, et qu'elle est coupée tous les 10 km en moyenne par une rivière ou un fleuve. On ne les a pas comptés, mais cela veut dire que nous avons traversé au moins 120 cours d'eau. On dit aussi que, sur la côte est, il y a deux saisons des pluies, celle où il pleut jour et nuit, et celle où il ne pleut que la nuit. La saison des pluies et la saison pluviale! Bon, c'est sûr, mes petits vazahas n'ont pas pris de coup de soleil, ils ont perdu leur beau bronzage antandroy mais nous n'avons pas eu de problème de carburant, les zébus sont énormes et broutent à tout va : la verdure, ce n'est pas ce qui manque ici! Bref, j'ai passablement rouillé, j'ai eu mes roues dans l'eau, le sable et la boue pendant un an.

C'est la raison pour laquelle je fais une pause ici à Mahambo car, devant moi, il y a la pire piste du pays! La célèbre route nationale 5 qui relie Soanirana ivongo à Maroantsetra et, en ce moment, elle est une succession de sables mouvants, de

rolling stones et de piscines de boues!

Donc, je me repose un peu avant la grande épreuve. J'en profite pour vous conter par le menu celles que j'ai vécues cette dernière année.

Cela a commencé par les sables noirs à ilménite de la région de Fort Dauphin, pas de soucis, ils nous ont conduits jusqu'à Manafiafy et Sainte Luce, en passant par Lokaro, parmi les plus beaux paysages du pays. Des criques de Pirates et le souvenir très ancien du premier passage des français, avec le mystère irrésolu du soleil d'Orient, naufragé dans les parages, la plus grosse cargaison d'or française perdue à ce jour !

Puis, ça a été Bac + 10, un des diplômés les plus recherchés des chauffeurs du pays. Presque une décoration. Une route de l'impossible ! Ces 10 bacs ont la réputation d'être fantasques, de disparaître, de s'arrêter au soleil couchant, de manquer de gasoil, quand un vahaza se présente...

Pour nous tout se passe bien, je fais craquer les passeurs qui ne se souviennent pas avoir jamais chargé une charrette! La route est en chantier Himo (haute intensité de main d'œuvre) financé par l'Europe et exécuté par la SARA et EGECOM, deux compagnies de BTP malgaches. Des centaines d'ouvriers déguisés en playmobils terrassent, cassent des cailloux, tassent la latérite, font de beaux caniveaux ! Nous roulons comme sur une piste de course, sans obstacle et sans grincements, comme en plein rêve! C'est ainsi que nous pénétrons les vestiges de l'ancienne forêt de Manantenina qui étendait sa canopée luxuriante sur 150 km. Il n'en reste que la fantomatique forêt de bois de fer, des armées de spectres tordus qui ont résisté aux incendies qui l'ont anéantie dans les années de transition. S'ils n'étaient pas là dressés désespérément vers le ciel, il serait difficile de croire que ces moutonnements blonds dignes de la Mongolie à perte de vue étaient recouverts de jungle primaire il y a si peu de temps encore.

Entre Manambondro et Vangaindrano,

mes Poussins m'ont fait prendre d'innombrables bains de boue. Du délire! Fotaka Betsaka ! Jusqu'aux essieux. Dans un de ces bourbiers ils sont même parvenus à me renverser ! J'ai glissé sur le côté, buté sur une pierre, et capoté dans l'élan ! J'en était toute retournée. Heureusement, mes petits zaza n'étaient pas à l'intérieur. En revanche quel bordel ! Tout était sens dessus dessous ! Heureusement plus de peur que de mal. Mes zébus étaient cul par-dessus tête, mais personne ne s'est blessé. Une foule est venue me remettre d'aplomb mais tout de même j'ai été bien secouée ! Et ce n'était pas fini. Les trous et les pièges cachés dans la boue ont eu raison de mes lames ressort de Triumpf ! Cassées net ! Et c'est tout de guingois et tremblante que j'ai rallié Vangaindrano où on m'a décorée du valeureux diplôme de Bac +10!

La suite a été plus simple, Farafangana, Vohipeno, Manakara, sur une route nickel, voulue par Marc Ravalomanana. Mes vazahas en profitaient pour rencontrer des missions et leur apporter des soutiens, un rayon x par-ici, une cantine scolaire par-là, en passant par 40 ruches pour un village de rejetés et le reboisement d'une parcelle de 6 ha. Je suis devenue le vecteur de beaucoup de générosité française à travers des plateformes de Crowdfunding. En 3000 km mes petits poussins ont ainsi distribué 146 mille euros à 23 projets. S'il ne fallait rouler que pour ça, je m'enrôlerai !

À Manakara, nous quittons la route pour le bord de mer jusqu'à Mananjary pour entamer une des plus belles portions de tout notre itinéraire, sur la plage, entre l'Océan Indien et le canal des Pangalanes. Mais le sable mou, dur dur ! on a ralenti la cadence, et j'avais tendance à pencher à Droite ! C'est bancal les plages ! On a aussi dû traverser un grand nombre d'embouchures, mais sans bacs, alors devinez quoi ! Mon Poussin Mac Gyver, m'a glissé 8 bidons King sous le ventre, m'a dotée d'un balancier avec 4 chambres à air pour

Depuis deux ans et demi, ils parcourent le Madagascar avec leur charrette à zébus à la rencontre du peuple malgache et des horizons inconnus.

la stabilité, et hop à l'eau ! Tirée par deux pirogues à la place des zébus, je franchissais des bras de mer en attendant la marée haute sous les cris de joie des enfants. Masodranokely, Ambinany faraony, le vinany de Mananjary et j'en passe ! J'ai ameuté des foules ! Ils n'avaient jamais vu de charrette, et encore moins flottante. Mes zébus sont devenus de fiers nageurs, tribord mainty en tête, mon omby sakalava, les autres le suivent !

On est quand même arrivés fatigués à Mananjary. Il s'est mis à pleuvoir pendant 10 jours sans interruption. A la première éclaircie, on m'a juchée sur le toit d'un canot, mes roues démontées au fond du bateau en compagnie des 4 zébus et nous sommes partis pour trois jours sur le canal des Pangalanes où je pouvais me mirer sur le miroir des eaux calmes. Quel bonheur de voir le paysage défiler sans efforts, sans cahots, sans grincements, sans être non plus battue par la houle de l'Océan.

Mahanoro Vatomandry a été une formalité, mais l'embouchure d'Andevorante a failli m'être fatale ! Heureusement mon géo trouvetout m'avait fixé une voile pour augmenter

la poussée car le courant était beaucoup plus fort et que les piroguiers peinaient ! Au beau milieu du fleuve le vent est tombé et nous avons commencé à reculer vers les déferlantes de l'Océan. Quel stress ! J'ai failli être perdue ! Alex s'est mis à ramer comme un fou avec sa pelle-angady en guise de pagaie, et cela a fait pencher la balance en notre faveur. Les piroguiers n'avaient pas voulu transporter cette pelle sur l'autre rive avec les bagages car cela porte malheur selon eux. En tous cas ça nous a porté bonheur, car sans cette pelle je serais une épave de plus gisant au large de Madagascar !

Dans le village d'Andevorante Sonia a poussé un cri en voyant une tombe, elle a reconnu celle d'un arrière arrière grand oncle d'Alexandre : Mgr de Solages, le premier missionnaire catholique à Madagascar, mort ici, sur la plage. Remis de toutes ces émotions nous avons

repris la plage et le canal au niveau des lacs sacrés de Rasoabe, Rasoamasay et Ampitabé. Plus de pistes ! Pas de soucis nous avons roulé dans l'eau, en longeant les berges des lacs...Je suis vraiment devenue une charrette transformers et amphibie !

À chaque fois il faut faire une petite cérémonie propitiatoire. Ici on appelle ça un fomba. On place du riz sur une pierre sacrée, on verse dessus du miel et de la limonade et on jette une pièce dans l'eau et les vieux du village, les ray-aman-dreny font une prière, c'est bon on peut me jeter à l'eau !

À ankany Nofy, nous avons découvert la forêt de Vohibola, la dernière forêt côtière du pays. Elle est l'écrin de la plus petite grenouille du monde et du plus petit caméléon du monde, mais elle est menacée par les trafiquants de bois, alors mes petits vazahas se sont mis en tête de la faire classer réserve communautaire par le ministère de l'environnement. Bref ! Entre les fleuves à traverser à la voile et les petites grenouilles à sauver, je suis vraiment devenue une charrette ambassadrice ! J'essaie de mériter mon nom : Fanantenana veut dire Espérance ! ■



Pour suivre nos Poussins, rendez-vous sur <http://madatrek.com/> ou posez un Like @madatrekpoussin sur Facebook
Pour une rétrospective de la première étape : <http://madatrek.com/madatrek/madatrek-sort-en-dvd/>

Urgences

- Samu 15
- Pompiers 18
- Centre anti-poison 01 40 05 48 48

Sécurité

- Gendarmerie de Magny-les-Hameaux
01 30 52 07 94
- Police secours 17

Santé

- Médecins de garde : appeler au préalable le 15
- SOS Médecins Yvelines 01 39 58 58 58
- Urgences dentaires 01 39 51 21 21
- SOS Psychiatrie 01 40 47 24 24
- SOS Dépression 01 40 47 95 95
- Tabac Info Service 0825 309 310
- SOS Vétérinaires 01 47 46 09 09

Dépannage Eau - Électricité - Gaz

- Dépannage électricité EDF 0810 333 078
- Dépannage gaz GDF 0810 433 078
- Dépannage eau SAUR 0810 077 078

Assistance et écoute

- SOS Amitié 01 42 96 26 26
- SOS Suicide 01 45 39 40 00
- SOS Victimes 78 01 39 07 36 97
- Croix-Rouge Ecoute 0800 858 858
- Allo Enfance Maltraitée 119
- Sida Info Service 0800 840 800
- Drogue Info Service 113
- Fil Santé Jeunes 0800 235 236
- Jeunes-Violence-Ecoute 0800 807 700
- Violence conjugale 3919
- Info IVG Ile-de-France 01 47 00 18 66
- Urgence Sans-Abris 115

Vol/Perte Carte Bleue 0892 705 705

Babysitters

Thibault Bouygues : 06 58 38 89 77
Marie Gerin : 06 75 07 83 22
Lou Marciano : 01 30 52 42 25
Arthur Mizrahi : 06 86 00 80 69

Accueil en mairie

du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h à 11h30
Tel : 01 30 52 19 22 - Fax : 01 30 47 05 45
mairie-de-milon@wanadoo.fr
www.milon-la-chapelle.fr

